



Montréal, le 4 décembre 2017

OBJET Votre demande d'accès du 2 novembre 2017
N/d : 800-02-68

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès aux documents visant à obtenir : « tous les documents me permettant de savoir combien il y a eu d'heures supplémentaires travaillées à l'UPAC, par catégorie d'emplois et par mois, depuis février 2011. »

À cet effet, vous trouverez joint à la présente un document indiquant le nombre d'heures supplémentaires travaillées par année budgétaire (1^{er} avril au 31 mars) au sein du Commissaire à la lutte contre la corruption, et ce, pour chaque unité administrative. Pour l'année budgétaire 2017-2018, les renseignements communiqués sont en date du 2 novembre 2017.

Afin de faciliter la compréhension dudit tableau, les renseignements suivants sont pertinents :

- les *Affaires juridiques et stratégie* et le *Commissaire à la lutte contre la corruption* (voir l'organigramme qui est joint à la présente) forment l'unité administrative *Bureau du commissaire*;
- le *Service de l'analyse et de la gestion des signalements* a été créé en juin 2016;
- le *Service de la vérification de l'intégrité des entreprises* a été mis en place à la suite de l'adoption le 7 décembre 2012 du Projet de loi n°1 : *Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*;
- la *Direction de la prévention* est sous la responsabilité opérationnelle de la *Direction des opérations* depuis novembre 2016 et forme dorénavant le *Service de la prévention et de la détection* (voir l'organigramme). Cependant, au niveau budgétaire, elle demeure dans l'unité administrative de la *Direction de la prévention et des communications*;
- la *Direction des affaires publiques et des communications* a également été créée en novembre 2016 et se trouve dans l'unité administrative de la *Direction de la prévention et des communications* au niveau budgétaire.

Concernant le nombre d'heures supplémentaires effectuées au sein des équipes d'enquête et de vérification de l'Unité permanente anticorruption, le Commissaire ne détient pas les renseignements demandés puisque ces équipes continuent de relever, sur le plan administratif, de leurs organismes respectifs.

Ainsi, nous vous invitons à formuler votre demande au responsable de l'accès à l'information de celle-ci, aux coordonnées suivantes :

**RÉGIE DU BÂTIMENT DU
QUÉBEC**
Mélanie Drainville
Secrétaire générale
800, place D'Youville, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5S3
Tél. : 418 528-2696
Télééc. : 418 643-8227
acces_information@rbq.gouv.qc.ca

REVENU QUÉBEC
Me Normand Boucher
3800, rue de Marly, Secteur 5-2-3
Québec (Québec) G1X 4A5
Tél. : 418 652-5786
Télééc. : 418 577-5233
Resp-acces.revenu@revenuquebec.ca

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Sylvianne Cassivi
1701, rue Parthenais, UO 1110
Montréal (Québec) H2K 3S7
Tél. : 514 596-7716
Télec. : 514 596-7717
accesdocuments@surete.qc.ca

**SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE
MONTRÉAL**

Benoit Robitaille
5000, rue d'Iberville, porte B. 135
Montréal (Québec) H2H 2S6
Tél. : 514 280-2970
Télec. : 514 280-2985
responsable.information@spvm.qc.ca

**COMMISSION DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC**

Me François Charette
Secrétaire général
8485, av. Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2M 0A7
Tél. : 514 341-7740
Télec : 514 341-3302

**AFFAIRES MUNICIPALES ET
OCCUPATION DU TERROTOIRE**

Dominique Jodoin
Secrétaire générale
10, rue Pierre-Olivier Chauvreau
Aile Chauvreau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4J3
Tél : 418 691-2040
Télec : 418 644-9863
accesinfo@mamot.gouv.qc.ca

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note relative à l'exercice de ce recours.

Veillez recevoir, Madame, nos salutations distinguées.

Marie-Claude Laberge, avocate
Responsable de l'accès aux documents
p. j.

| Heures supplémentaires travaillées au Commissaire à la lutte contre la corruption | | | | | | | | |
|---|---------------|---------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------|------------------|
| Unité administrative | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018* | Total |
| Bureau du commissaire | 68,25 | 123,77 | 44,27 | 101,75 | 120,00 | 140,06 | 20,50 | 618,60 |
| Service de la gestion administrative | - | 24,50 | 156,38 | 207,70 | 112,50 | 104,29 | 11,02 | 616,39 |
| Service de la vérification de l'intégrité des entreprises | - | 66,35 | 495,71 | 688,00 | 869,21 | 577,06 | 187,50 | 2 883,83 |
| Direction de la prévention et des communications | 36,60 | 92,95 | 178,82 | 559,42 | 412,59 | 223,72 | 20,50 | 1 524,60 |
| Service de l'analyse et de la gestion des signalements | - | - | - | - | - | 66,50 | 152,10 | 218,60 |
| Direction des opérations | 55,08 | 16,52 | 171,59 | 1 145,42 | 1 716,12 | 1 266,43 | 490,57 | 4 861,73 |
| Total | 159,93 | 324,09 | 1 046,77 | 2 702,29 | 3 230,42 | 2 378,06 | 882,19 | 10 723,75 |

* Informations fournies jusqu'au 2 novembre 2017.

